



Annonce

Conseiller.ère en insertion professionnelle au sein de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) Romainville-Noisy le Sec

Commune de 30 000 habitants de l'Est parisien en fort développement, par ailleurs membre de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, la ville de Romainville met en œuvre, en concordance avec l'installation de son actuelle majorité municipale, une nouvelle dynamique au service d'une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

Pour accompagner cette ambition de réinventer la ville, Romainville, en partenariat avec la ville de Noisy-le-Sec, recrutent :

Un.e Conseiller.ère en insertion professionnelle au sein de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) à temps complet Cadre d'emplois de rédacteurs territoriaux *(Poste ouvert aux contractuels)*

L'Agence Locale d'Insertion (ALI) est une nouvelle structure créée par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre de la refonte de ses politiques d'insertion et de l'expérimentation de renationalisation du RSA. L'ALI a pour mission l'accompagnement socioprofessionnel des allocataires du RSA qui lui sont orientés par le Conseil Départemental. Cet accompagnement se veut rythmé, intensif, tourné vers l'emploi. Il est composé de temps individuels, d'ateliers collectifs et de mises en situation professionnelle à toutes les étapes du parcours de l'allocataire. Pour ce faire, l'ALI est composée d'une équipe pluridisciplinaire (conseillers en insertion professionnelle, travailleur social, psychologue, chargé.e de projets, de partenariats, de relation entreprises...), et les conseillers en insertion professionnelle disposent de files actives limitées. L'Agence Locale d'Insertion (ALI) Romainville – Noisy le Sec couvre le périmètre de ces deux communes. Elle a ouvert en janvier 2023. Elle est composée de deux antennes afin de dispenser un accompagnement de proximité.

Aux côtés de l'ALI, l'Agence Communale de la Transition Ecologique et Solidaire (ACTES), créée par la Ville de Romainville en 2021, est conventionnée Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Elle vise à favoriser l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi, en s'appuyant notamment sur les métiers de la transition écologique. Les postes en insertion portés actuellement par ACTES sont les suivants :

au sein de la Cité Maraîchère : 6 maraîchers urbains, 5 éco-animateurs, 3 agents éco-entretien

au sein de la cantine Maryse Bastié : 3 agents polyvalents de restauration

Les salariés en insertion, ainsi que les encadrants techniques, sont ainsi répartis dans différents services municipaux de la Ville de Romainville.

Les postes en insertion d'ACTES sont autant d'opportunités de mises en situation de travail pour les allocataires du RSA accompagnés par l'ALI. Les deux agences interagissent ainsi fortement.

En soutien de la direction de l'Agence Locale d'Insertion, et en liaison avec l'ensemble des membres de l'équipe, vous aurez pour mission l'accompagnement socio-professionnel des allocataires du RSA recrutés comme salariés en insertion au sein d'ACTES. Vous mobilisez et développez l'ensemble des moyens, des ressources et des relations nécessaires à l'information, l'orientation et l'accompagnement vers et dans l'emploi des salariés en insertion.

A ce titre, vous :

- participez au recrutement des salariés en insertion
- réalisez un diagnostic de la situation socio-professionnelle de l'allocataire du RSA à son entrée dans le chantier d'insertion, en lien avec le.la CIP de l'ALI qui l'a orienté.e, et en prenant en compte les ressources de la personne,
- aidez le.la salarié.e en insertion à définir son projet professionnel et à construire les étapes nécessaires à son parcours

- orientez le.la salarié.e en insertion en cours de parcours, vers les acteurs pertinents, notamment de la formation, en complément du chantier d'insertion,
- organisez les mises en situation professionnelle du.de la salarié.e en insertion durant son parcours,
- accompagnez le.la salarié.e en insertion dans la résolution de ses freins à l'emploi, notamment en l'orientant vers les partenaires opportuns et en l'aidant à accomplir les démarches administratives nécessaires,
- réalisez cet accompagnement selon deux modalités, individuelle et collective,
- animez des ateliers collectifs à destination des salariés en insertion,
- préparez, avec le.la salarié.e en insertion, sa sortie du chantier d'insertion au terme de son parcours,
- participez à la réalisation des bilans (intermédiaires, annuels, de sortie),
- effectuez la saisie régulière, dans les logiciels dédiés, des informations relatives au suivi,
- veillez à l'atteinte de l'objectif de sorties positives (en emploi ou en formation) du chantier d'insertion,
- participez à certaines instances du chantier d'insertion, notamment les commissions de renouvellement de parcours,
- travaillez en étroite collaboration avec l'équipe des salariés permanents du chantier d'insertion (responsable coordinatrice du chantier d'insertion, encadrants techniques, responsables des activités – Directrice de la Cité Maraîchère, responsable du service Restauration scolaire...) et en transversalité avec les agents de l'ALI,
- développez les partenariats nécessaires avec les acteurs du service public de l'emploi, de l'IAE, de la formation, ainsi que les acteurs économiques locaux afin d'enrichir les parcours des salariés en insertion et de créer pour eux des opportunités d'emploi ou de formation,
- participez au réseau des SIAE de la Seine-Saint-Denis, animé par Inser'Eco,
- participez à la réflexion sur le développement des activités du chantier d'insertion.

Compétences et qualités requises

- Connaissance des publics en insertion, notamment allocataires du RSA
- Connaissance du fonctionnement d'un chantier d'insertion, et plus généralement des SIAE
- Connaissance des acteurs et des dispositifs à mobiliser dans le domaine de l'insertion, de la formation, de l'emploi
- Accompagnement individuel renforcé des publics en situation de précarité
- Conception et animation de temps collectifs
- Travail en équipe et en transversalité
- Savoir rendre compte par oral et par écrit
- Maîtrise de l'outil informatique
- Aisance relationnelle, dialogue, écoute
- Pédagogie
- Capacité d'adaptation
- Autonomie

Conditions :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle
 Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales
 37h30 par semaine + 15 ARTT

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire
 par mail à :
votre.candidature@ville-romainville.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines au 01.49.15.55.60.